



**Association
des petites villes
de France**

42, boulevard Raspail
75007 PARIS
Tél. 01 45 44 00 83

www.apvf.asso.fr

Paris, le 22 janvier 2021

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons solennellement vous alerter au nom de l'ensemble des membres du Bureau de l'Association des petites villes de France sur la poursuite des dysfonctionnements, constatés par de nombreux maires de petites villes, dans la mise en place de la stratégie vaccinale dans les territoires.

Ces dysfonctionnements sont principalement la conséquence d'une bureaucratie tatillonne exercée par les Agences régionales de santé et du manque de dialogue avec les élus locaux. Cette absence de concertation est également constatée au niveau des professionnels de la médecine de ville et des pharmaciens qui, pourtant, pourraient jouer un rôle essentiel dans le déploiement de la stratégie vaccinale.

Par ailleurs, beaucoup de maires nous ont fait part de l'absence d'informations précises concernant la prise en charge par les communes des frais de personnels liés à la campagne de vaccination. De nombreuses communes dû embaucher des vacataires ou augmenter les heures supplémentaires du personnel administratif communal. Il en est de même concernant la prise en charge des frais de location des salles accueillant un centre de vaccination.

En outre, de nombreuses collectivités ont dû procéder à l'achat de petits matériels d'infirmières : cotons, compresses et seringues sans que les modalités de prises en charge soient clairement établies. Ces opérations relèvent de la compétence de l'Etat et concernent un public allant largement au-delà de telle ou telle petite ville.

C'est pour ces raisons qu'il nous apparaît hautement souhaitable que soient établies des modalités précises de la prise en charge financière de l'ensemble des frais occasionnés par la campagne vaccinale. Cela pourrait notamment passer par l'établissement d'une convention entre l'ARS et les communes, dont vous connaissez parfaitement le degré d'investissement humain et matériel depuis le début de la pandémie.

Enfin, certaines décisions prises sans concertation et même sans aucune information suscitent beaucoup d'incompréhensions et parfois de colère dans les territoires. Ces décisions laissent quelquefois à penser que la gestion des vaccins n'est pas équitable. Beaucoup de centres de vaccination des petites villes pourraient sans difficulté augmenter très sensiblement leur capacité

vaccinale si des doses supplémentaires leurs étaient attribuées mais ne sont malheureusement pas en situation de le faire.

Bien souvent, il a été demandé aux petites villes de se limiter aux contingents établis par les ARS, ce qui a été fait, alors que de nouvelles distributions de vaccins sont effectués dans des plus grandes villes. De ce fait, beaucoup d'élus nous font part de leur crainte que, faute d'un réapprovisionnement suffisant, la poursuite de la campagne vaccinale soit interrompue alors même que tous les créneaux de prise en charge de rendez-vous ont été attribués pour les prochaines sessions. Dans ce domaine également, il y a un besoin urgent de clarification et de transparence.

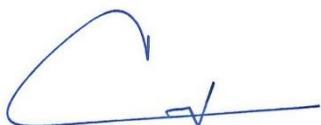
L'ensemble des Maires de notre pays -ceux des petites villes particulièrement- souhaitent la réussite de la stratégie de vaccination et sont prêts à s'y associer plus fortement encore. Ils sont cependant demandeurs d'informations, de concertation et de confiance de la part de l'administration sanitaire.

Encore trop souvent, ces relations relèvent de la méfiance et de la défiance et il nous paraît urgent de remédier à ce modus operandi. Dans cette optique, nous sommes mandatés par le Bureau de notre Association pour vous demander que l'APVF soit officiellement intégrée au **Comité des élus locaux** - dont font déjà partie plusieurs associations d'élus-, pour la suite de la campagne de vaccination. Forte de près de 1200 communes de métropole et d'outre-mer, notre association, présente dans tous les départements, a vocation à représenter sur le plan national les élus des petites villes et leurs territoires.

Dans cette période de crise sanitaire si préoccupante pour nos concitoyens, nous n'avons aucune envie de prendre part à des polémiques aussi inutiles que stériles. Nous nous devons cependant de relayer les interrogations et les inquiétudes des élus des petites villes, qui sont confrontés en première ligne aux impatiences de leurs administrés.

C'est tout le sens de ce courrier et nous en profitons pour réitérer notre demande d'un échange en visioconférence avec vous et le Bureau de l'APVF, dans le temps et les conditions que votre agenda vous permettra.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette lettre, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos sentiments les plus distingués.



Loïc HERVÉ
Sénateur de Haute-Savoie
Conseiller municipal de Marnaz
Président délégué



Christophe BOUILLON
Maire de Barentin
Ancien Député de Seine-Maritime
Président de l'APVF